

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023- 11/3/12 DOSSIER N°5986	REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023 : CANTONS D'AHUN, AUZANCES, EVAUX-LES-BAINS, LE GRAND-BOURG, GUERET 1, LA SOUTERRAINE
--	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Valéry MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Patrice MORANCAIS
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2023 : CANTONS
D'AHUN, AUZANCES, EVAUX-LES-BAINS, LE GRAND-BOURG, GUERET 1,
LA SOUTERRAINE**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de
compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-11/3/12 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de **36 450 €** ci-après ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à procéder au versement de ces subventions.

CANTON D'AHUN	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Coopérative scolaire Ecole d'Ahun	300 €
Coopérative scolaire St Yrieix-les-Bois/St Hilaire-la-Plaine	300 €
Coopérative Scolaire Ecole de Pontarion	300 €
Association des Parents d'élèves du RPI Ars	150 €
Coopérative scolaire école d'Ars	150 €
Les Loupiots du Thaurion	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Association "Interlude"	700 €
Association "Des Racines et du Cirque"	200 €
Théâtre enfant de Sardent	400 €
Club informatique Multimédia Saint-Martial-le-Mont	200 €
Association "Agir à Fransèches"	200 €
Amicale Laïque du Donzeil	150 €
Saint-Michel-de-Veisse Animation	200 €
Comité des fêtes d'Ars	200 €
Comité d'Animation Thauron	200 €
La Bergerie (Société des Amis du Moutier -d'Ahun)	500 €
Centre d'Hébergement de Banize (Auberge de Jeunesse)	200 €
Les Peintures Médiévales de Banize	200 €
Comité des fêtes Maisonnises Loisirs	200 €
Atelier Pontarion	200 €
Comité des Fêtes de Peyrabout (Peyrabout en Fête)	150 €
Jouets Passion Ahun 23	150 €
Les Amis de la Gartempe	200 €
Groupe Créol'Océan	150 €
Comité des Fêtes de Janaillat	200 €
La guinguette de Masmangeas	460 €
La boutique à idées	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Sauvegarde de l'Église de St-Georges-la-Pouge	300 €

Les Amis du Patrimoine de St-Hilaire-Château	300 €
Association Busseau Histoire et Patrimoine	400 €
Sauvegarde du Patrimoine de Chasselines	200 €
Association Sauvegarde de l'Église d'Ars	200 €
Les Habitants et les Amis du Village de Masgot	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Sporting Club Sardentais	450 €
Association "Persephone"	100 €
Basket Club Ahun	300 €
Association "Le Dragon noir"	200 €
Entente Sportive Ahun	500 €
Entente Sportive St-Sulpice-St-Georges-la-Pouge	200 €
Association sportive de Fransèches	300 €
Gymnastique Volontaire Arsoise	150 €
Association sportive St-Martial-le-Mont (Pour le Sport et l'Animation)	200 €
Association "Gymnastique Sardentaise"	200 €
Entente Sportive Peyrabout-La Saunière	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Jeunes Sapeurs Pompiers Ahun	400 €
UNRPA de Peyrabout	200 €
Association Maintien à Domicile Le Donzeil	600 €
Club des aînés Ars Chamberaud Fransèches	200 €
Union Nationale des Combattants Ahun	200 €
Amicale des Pompiers d'Ahun	400 €
Association Pour la Mémoire des Victimes du Bois du Thouraud	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u>	
ACCA St-Michel-de-Veisse	200 €
Total	13 860 €

CANTON DE LE GRAND-BOURG	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Entente Sportive Bénévent Marsac (dotation supplémentaire exceptionnelle)	430 €
Total	430 €

CANTON D'AUZANCES	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 022 article 65748 : Information, Communication, Publicité</u>	

Comité de Jumelage Auzances – Rosstal	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Club des Jeunes de Mérinchal (dotation supplémentaire)	160 €
Comité des fêtes de Crocq (dotation supplémentaire)	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
M'Tonic (dotation supplémentaire)	100 €
Total	460 €

CANTON D'EVAUX-LES-BAINS	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Association des Parents d'Elèves Indépendantes Sannatoise	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique d'Evaux-les-Bains	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique de Budelière (amicale Laïque)	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique de Chambon (Les P'tits Bouchons)	200 €
Association des Parents d'Elèves de Lépaud (Les Potes d'Ecole)	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique Lussat (Amicale Sportive)	200 €
Association des Parents d'Elèves RPI Nouhant Viersat	200 €
Les P'tits Bouchons de Chambon	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 6574 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes d'Arfeuille-Châtain	200 €
Comité des Fêtes d'Auge	200 €
Comité des Fêtes de Budelière	200 €
Comité des Fêtes de Chambonchard	200 €
Comité des Fêtes d'Evaux-les-Bains (Dotation supplémentaire)	200 €
Comité des Fêtes de Nouhant	200 €
Comité des Fêtes de Reterre	200 €
Comité des Fêtes de Tardes	200 €
Comité des Fêtes de St-Julien-la-Genète	200 €
Comité des Fêtes de Sannat	200 €
Comité des Fêtes de Saint-Priest	200 €
Comité des Fêtes de Verneiges	200 €
Comité des Fêtes de Viersat	200 €
Atelier Loisirs Créatifs	200 €
Association CAP Chambon	200 €
Le Petit Atelier Créatif de Lépaud	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Sannat Histoire et Patrimoine	200 €

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Lépaud	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Tennis Club des Combrailles	300 €
Club de Foot de Chambon - Jeunesse Sportive Chambonnaise (Dotation supplémentaire)	200 €
Association Gym Evahona	200 €
Judo Club Evaux-Chambon	150 €
Entente Sportive Evaux-Budelière – ESEB (Dotation supplémentaire)	200 €
AAPPMA de Chambon-sur-Voueize	200 €
Basket Club Evaux-Chambon	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chambon-sur -voueize	200 €
Club des Aînés de Lussat	100 €
Club des Aînés de Viersat	100 €
Club des Aînés de Tardes	100 €
Club des Aînés des 2 Rivières	100 €
ADEC : Aide à Domicile Evaux-Chambon	500 €
Association MAM à Petits Pas Nouhant	300 €
Association du Téléthon	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748: Autres</u>	
Association Evaux en Fleurs	200 €
Jeunes agriculteurs Evaux-Chambon	200 €
Total	8 600 €

CANTON DE GUERET 1	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Association des Parents d'élève de l'école Jacques Prévert	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Le Goût des mots	200 €
Association Pazapas	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Basket Ball Sainte-Feyrois	300 €
Total	1 000 €

CANTON DE LA SOUTERRAINE	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 022 article 65748 : Information, Communication, Publicité</u>	
Comité de Jumelage de La Souterraine	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Association Pour le Plaisir	200 €
Théâtre Aloual	300 €
Société Philharmonique	1 300 €
MJC Centre Social La Souterraine	2 000 €
Association Versillat Loisirs et Culture	100 €
VersiFête	100 €
Association Cordes et Compagnie	500 €
Association Patrimoine St-Priest-la-Feuille	100 €
Association PHILIAA (Festival La Sout'Design Ouik)	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Club de Plongée La Souterraine	250 €
Stade Marchois (rugby)	1 000 €
Entente Sportive Marchoise (Foot)	1 450 €
Club Education Canine	200 €
Endurance 23	200 €
Entente Pongiste du Pays Sostranien	300 €
La Pétanque Marchoise	100 €
Compagnie des Archers du Pays Sostranien	100 €
Puyresson Air Loisirs	100 €
Tennis Club La Souterraine	200 €
Association Gym Détente Sourire	100 €
Section Sportive Handball Collège	200 €
Association MX Racing Team 23	100 €
Vélo Club La Souterraine	300 €
Flip Flap Club (gymnastique)	200 €
ASL La Souterraine Handball	300 €
Club Nautique La Souterraine	300 €
GRS Loisirs	100 €
Basket Club La Souterraine	300 €
Union Sportive Versillat	100 €
Association Atout Forme Fitness La Souterraine	100 €
Club de Foot de St-Maurice-la-Souterraine (Etoile Sportive)	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Club des Nounous	100 €
Secours Populaire La Souterraine	100 €

Aînés Ruraux La Souterraine	200 €
Secours Catholique La Souterraine	100 €
Les Restos du Coeur La Souterraine	100 €
Croix Rouge La Souterraine	100 €
FNATH La Souterraine	200 €
Total	12 100 €

Pour l'ensemble des répartitions de subventions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET